

En janvier, mai et novembre 2020 le prix du tabac augmente

Les fumeurs, qui sont en majorité issus des 50% les moins riches en France selon les statistiques, vont avoir à dépenser toujours plus pour fumer : le gouvernement garde le cap dans sa lutte contre le tabagisme. En 2020, pas moins de trois hausses sur le prix des paquets de cigarettes sont annoncées, la première survenant dès le 1er janvier 2020.

Prix du tabac : ça augmente au 1er janvier 2020

L'année 2020 commence donc sur les chapeaux de roues pour les augmentations du prix du tabac avec une hausse, somme toute limitée : seules les marques citées dans l'arrêté du 4 décembre 2019 sont concernées par une augmentation de 10 à 15 centimes.

Les marques en question sont les Lucky Strike et les Winfield, et encore, pas tous les types de cigarettes vendus. Les fumeurs des autres marques de cigarettes ont donc encore quelques mois de répit avant de subir une nouvelle hausse, en mars 2020. Mais il faut tout de même rappeler qu'une augmentation du prix avait eu lieu en novembre 2019.

Deux autres augmentations du prix du tabac en 2020

Si, comme toujours, les hausses se concentrent sur certains paquets, l'objectif du gouvernement est clair : faire passer, d'ici fin 2020, le minimum à débourser pour un paquet de cigarettes à 10 euros, seuil jugé psychologique.

Pour ce faire, le gouvernement a prévu deux augmentations du prix du tabac en 2020 : la première, en mars 2020, sera d'environ 50 centimes tandis que la seconde, en novembre 2020, sera de 40 centimes d'euro. De quoi renflouer encore plus les caisses de l'État.

Les fumeurs pourraient ainsi bientôt financer, en termes de valeur, la quasi-intégralité des coûts de l'ensemble des cancers en France, ce qui paraît censé, le tabac est la première cause de décès liés aux cancers dans le monde, selon l'OMS : un tiers du total.

La Sécurité sociale estime à 16,1 milliards d'euros, soit 10% de son budget total, le coût du traitement des cancers, tous types confondus. Néanmoins, les taxes sur le tabac ont rapporté, en 2018, 15 milliards d'euros ; une somme qui devrait augmenter en 2019 tout en donnant les augmentations du prix du tabac survenues dans l'année et qui sera encore plus importante en 2020.